

---

---

## Étude de cas : création d'une section nationale de GOPAC

### *Note du Secrétariat mondial de GOPAC*

Le document suivant se veut un point de départ dans l'engagement d'autres parlementaires à faire connaître leur expérience. Nous serons heureux de lire votre histoire pour que les leçons tirées puissent être consignées et partagées. Plus particulièrement, nous aimerions mieux comprendre les divers modèles utilisés en tant que secrétariat d'une section nationale, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Un autre sujet de discussion est la manière dont les sections financent leurs activités. Jusqu'où vont les sections nationales pour trouver le soutien nécessaire en matière d'assistance financière et technique et d'événements? Comment les sections peuvent-elles assurer leur viabilité financière et l'appui des membres?

Chaque section nationale de GOPAC est unique, mais certains points du texte suivant peuvent être utiles aux parlementaires qui viennent de mettre leur section sur pied. Si vous désirez exprimer un commentaire ou suggérer des changements, veuillez vous adresser au Secrétariat mondial de GOPAC par courriel au [info@gopacnetwork.com](mailto:info@gopacnetwork.com)

### **Création et activités de surveillance d'une section nationale Certaines étapes à étudier – Basé sur l'expérience zimbabwéenne**

Par l'honorable Willias Madzimore, député, APNAC, Zimbabwe

#### **Étapes**

1. **Mettre sur pied un Comité directeur ou un Comité exécutif intérimaire** – La responsabilité de la personne ou des personnes ressources au sein d'un parlement est de mettre sur pied une section de GOPAC à laquelle il incombera de communiquer les raisons de la création de la section ainsi que ses objectifs. La mobilisation des membres, ainsi que l'établissement d'un secrétariat chargé d'assurer sa continuité font partie des responsabilités d'une section de GOPAC.
  2. **Informé le président (ou les présidents)** – Au moment opportun, lorsqu'un système bicaméral est en place, il convient d'informer le président ou les présidents de ses intentions. À l'étape initiale, il est essentiel que le président puisse mesurer l'ampleur de la corruption et l'inquiétude des membres à cet égard. Un important message à véhiculer au plus tôt est que les sections de GOPAC ne s'en prennent pas, au parlement ou pendant les réunions du Comité exécutif, aux personnes corrompues. Les efforts sont concentrés sur la prévention de la corruption grâce à une meilleure gouvernance, à la transparence et à la surveillance. Le soutien du président de la Chambre sera toujours utile aux
- 
-

programmes et aux activités de GOPAC. C'est pourquoi cette étape n'est peut-être pas si facultative après tout.

3. **Informers les partis politiques** – Il faut faire passer le message que GOPAC est une organisation non partisane. En outre, la surveillance parlementaire réussit mieux avec une approche impartiale où l'accent est mis sur l'obtention de bons résultats pour les citoyens, et non pas sur des politiques partisans. L'appui politique est essentiel si les membres de GOPAC doivent éviter les embûches périlleuses que sont les intrigues politiques et les coups bas. Le système de vote de parti, qui force souvent les députés à voter selon la ligne de leur parti, a toujours empêché les membres de bien effectuer la surveillance, sans parler de la lutte contre la corruption.
4. **Élaborer un code de conduite** – On dit « À voleur, voleur et demi », mais cette expression ne s'applique pas dans la lutte contre la corruption. Les risques liés à la lutte contre la corruption et au fait de côtoyer ce milieu sont trop grands pour impliquer des gens déjà corrompus dans le processus. La situation idéale c'est d'avoir des députés intègres se joindre à GOPAC. À cet effet, un code de conduite que les membres doivent s'engager à respecter doit être mis en œuvre le plus vite possible. Les principes de base de GOPAC sont l'altruisme, l'intégrité, la transparence, l'honnêteté, la reddition de comptes, le leadership et l'objectivité<sup>1</sup>.
5. **Être membre** – Pour paraphraser le sénateur mexicain Ricardo Garcia Cervantes, GOPAC est ouvert à tous, mais tous ne seront pas invités à rejoindre GOPAC. Les membres doivent être admis sur invitation pour s'assurer qu'ils ne sont pas corrompus et qu'ils ont le leadership nécessaire. Au sein du Réseau de parlementaires africains contre la corruption (APNAC), seuls les parlementaires actuels peuvent être membres de la section. Dans d'autres pays, les parlementaires actuels et passés sont invités à se joindre à GOPAC – la décision appartient à la section nationale ou régionale. Dans d'autres pays, les membres doivent payer une cotisation, et c'est encore une décision qui revient à la section. Toutefois, un montant symbolique peut être recueilli pour donner aux membres un sentiment d'appartenance et s'assurer qu'ils partagent la même vision en ce qui a trait à la croissance et à la pérennité de la section.

Lors de notre réunion au Paraguay, le sénateur Cervantes, se basant sur un document du Royaume-Uni, a souligné les points suivants, qui sont importants pour les membres :

---

<sup>1</sup> Le [Guide d'éthique régissant la conduite parlementaire](#), préparé par le Groupe de travail mondial sur l'éthique parlementaire en partenariat avec la Westminster Foundation for Democracy.

- **Altruisme** - Les titulaires de charge publique doivent agir uniquement dans l'intérêt public. Ils ne doivent pas user de leurs privilèges dans le but d'obtenir des gains financiers ou d'autres avantages pour eux-mêmes, leur famille ou leurs amis. GOPAC est une organisation à but non lucratif. C'est pourquoi aucun paiement pour service rendu, quel qu'il soit, ne devrait être escompté.
  - **Intégrité** - Les titulaires de charge publique ne doivent pas se placer en situation d'obligation financière ou autre à l'égard de particuliers ou d'entreprises externes qui pourraient chercher à les influencer dans leurs fonctions officielles. Les membres de GOPAC ne font pas exception à cette règle.
  - **Objectivité** - Puisqu'ils jouent un rôle de surveillance, qui inclut notamment l'examen des nominations publiques par les comités exécutifs, l'octroi de contrats, ou la recommandation de particuliers pour des prix et des primes, les titulaires de charge publique doivent baser leur choix sur le mérite.
  - **Reddition de compte** - Les titulaires de charge publique sont responsables face à la population de leurs décisions et des gestes qu'ils posent. Ils doivent se soumettre à tout examen approprié à leurs fonctions.
  - **Ouverture** - Les titulaires de charge publique se doivent d'être aussi ouverts que possible au sujet des décisions qu'ils prennent et des gestes qu'ils posent. Ils doivent justifier leurs décisions et restreindre l'information uniquement lorsque le bien public l'exige clairement.
  - **Honnêteté** - Les titulaires de charge publique, y compris les membres de GOPAC, ont l'obligation de déclarer leurs biens en immobilisation et tout intérêt privé en lien avec leurs fonctions publiques. Ils doivent également prendre des mesures pour résoudre tout conflit de manière à protéger l'intérêt public.
  - **Leadership** - Les titulaires de charge publique doivent faire la promotion de ces principes et les appuyer en prêchant par l'exemple.
6. **S'engager au sein d'organisations de la société civile** - Dans certains cas, des organisations de la société civile ont agi à titre de secrétariat d'une section nationale, certaines le font toujours. Si on reçoit des fonds de donateurs, une personne morale doit entrer en jeu. Il arrive toutefois que les organisations de la société civile ne partagent pas le même point de vue que les membres de la section de GOPAC. Même si on ne s'entend pas sur tous les plans, il est important de s'associer à des groupes dont l'objectif est semblable au nôtre et de collaborer lorsque c'est possible. À plus grande échelle, le Secrétariat mondial de GOPAC propose que chaque section élabore une **stratégie de partenariat**, non seulement pour la question du financement, mais aussi pour l'expertise technique que cela apporte et qui peut aider la section dans son travail. L'éventail d'options
- 
-

est illustré dans la [Déclaration](#) du Forum des parlementaires, qui a eu lieu à DOHA en novembre 2009 et dont le thème était *Travailler de concert avec d'autres*.

7. **Informers les médias** – Il est très important que les médias comprennent l'approche de GOPAC (prévenir la corruption, demeurer non partisan et respecter les principes énumérés dans cette liste). Dans certains pays, comme dans la région arabe, les médias jouent un important rôle de catalyseurs dans la lutte contre la corruption. Dans d'autres cultures, comme en Afrique, les sociétés civiles peuvent constituer un important facteur de la création d'une demande politique pour l'exécution de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) comme mode de vie.
8. **Mettre sur pied un programme** – Le programme de surveillance mondiale de GOPAC est une étape importante dans l'élaboration d'un plan mondial détaillé visant à accroître le rendement des parlementaires dans la prévention de la corruption, et à faire en sorte que la mise en œuvre des principes de la CNUCC demeure une priorité nationale dans les pays signataires de cette convention. Le programme sert également d'examen annuel permettant à GOPAC d'évaluer les progrès faits par les sections nationales et de déterminer les domaines à améliorer. Dans le cadre du programme de surveillance mondiale, les sections nationales remplissent le Sondage sur la surveillance de la lutte contre la corruption. Le sondage peut servir de cadre aux premières discussions, à l'engagement des médias et de la société civile, et à la préparation d'un plan de travail précis pour la section.

Le rapport produit des résultats du sondage peut aider les membres à comprendre ce qu'on attend d'eux et permettent de déterminer les endroits où les membres ont besoin de documents et d'information, et où il faudrait organiser des événements. Mais le plus important, c'est que le programme est utilisé pour **former des coalitions politiques**.

Pour citer le fondateur de GOPAC, l'honorable John Williams, « la plus grande coalition politique gagne » [traduction]. GOPAC est un réseau de parlementaires ayant un but commun qui peut former ces coalitions et stimuler le changement. Ce qui a fait en sorte que certaines sections ont grandi plus rapidement que d'autres, c'est le volume d'activités au parlement et à l'extérieur de celui-ci. Les dirigeants de la section ont la responsabilité de présenter régulièrement des programmes à court et à long terme. Cela donne un sentiment de cohésion et un but précis aux membres. En tout temps, une section doit avoir un thème servant de point de ralliement.

9. **Trouver les ressources** – Les activités liées à la corruption dans les milieux économiques politiques et sociaux d'un pays sont passées inaperçues en raison des ressources dont disposent les députés au parlement. Les membres de GOPAC doivent avoir les ressources voulues pour bien comprendre les différents types de corruption. On peut organiser des ateliers et des conférences pour trouver ces

ressources. Chaque membre doit connaître les outils à sa disposition pour enrayer la corruption. Chaque membre doit bien comprendre les lois visant à lutter contre la corruption en vigueur. Chaque membre peut mettre la main à la pâte en partageant les renseignements lors des discussions de sa section. Par exemple, les membres peuvent participer à des réunions de divers comités et être « les yeux et les oreilles » de la section pour cibler les questions de corruption devant être réglées. Les réseaux des membres de GOPAC sont essentiels et doivent servir à créer d'autres liens.

10. **Prendre des notes** - Il est important que les sections documentent leurs activités, qu'elles ciblent les forces et les faiblesses du rendement du parlement dans leur pays (il y a un processus distinct pour évaluer le rendement du gouvernement, le mécanisme d'examen des États parties de la CNUCC). Le cadre pour la préparation de rapports des sections de GOPAC se trouve dans le Sondage sur la surveillance de la lutte contre la corruption. On s'attend à ce que chaque section nationale remplit ce sondage. Le sondage est le mécanisme officiel de GOPAC pour la préparation de rapports.

Paraguay, juillet 2010

Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire (GTM-SP)

*L'honorable Willias Madzimure (député)*

Président de l'APNAC, section du Zimbabwe, et membre de GOPAC

Membre du Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire de GOPAC